

# Fiche signalétique

FDS n° : K-12000

## Black - UV Ink

Date d'émission 2016-08-30

Date de révision 2019-02-26

Version 3

**Actif**

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### Identificateur de produit

#### Nom du produit

Ink, UV Curable pour Xerox Direct-to-Object InkJet Printer

#### N° de pièce

008R08070

#### Couleur

Noir

#### Substance/mélange pur

Mélange

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Imprimante à jet d' encre

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur Xerox Corporation  
Webster, NY 14580

#### Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

Personne à contacter Manager, environnement, santé, sécurité et durabilité

Adresse de courriel askxerox@xerox.com

Numéro de téléphone en cas Informations surete (800)275-9376

d'urgence Urgence transports (Chemtrec) (800)424-9300

Pour le document le plus récent <https://safetydatasheets.business.xerox.com>

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification de la substance ou du mélange

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 2
Toxicité sur le milieu aquatique - chronique	Catégorie 2

#### Éléments d'étiquetage

Symbole(s)



**Mot indicateur**

**Mentions de danger**

**Conseils de prudence**



Danger

H315 - Provoque une irritation cutanée  
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
 H335 - Peut irriter les voies respiratoires  
 H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus  
 H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée  
 H401 - Toxique pour les organismes aquatiques  
 H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme



P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
 P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit  
 P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
 P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail  
 P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation  
 P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin  
 P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon  
 P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
 P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
 P405 - Garder sous clef  
 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement  
 P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une appropriée disposal facility in accordance with all local, regional, national, and international regulations

**Autres dangers**

Aucun

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Classification SGH	Mentions de danger
Monomères acrylate d'éthyle	84100-23-2	20-40	Skin Irrit 2 Eye Irrit 2 Skin Sens 1 STOT SE3 Aquatic Chronic 2	H315 H319 H317 H335 H411
Monomères acrylate d'éthyle	5888-33-5	10-20	Skin Irrit 2 Eye Irrit 2 Skin Sens 1 Aquatic Acute 1	H315 H319 H317 H400

			Aquatic Chronic 1	H410
Monomères acrylate d'éthyle	48145-04-6	1-10	Skin Sens 1A Aquatic Chronic 2	H317 H411
Monomères acrylate d'éthyle	2235-00-9	1-10	Acute Oral Tox 4 Acute Dermal Tox 4 Eye Irrit 2 Skin Sens 1 STOT RE 1 (inhalation, liver)	H302 H312 H319 H317 H372
Initiateur de photo	75980-60-8	1-10	Skin Sens 1B Repr 2 Aquatic Acute 2 Aquatic Chronic 2	H317 H361 H401 H411
Monomères acrylate d'éthyle	66492-51-1	<5	Skin Irrit. 2 Eye Irrit. 2 Skin Sens. 1B Aquatic Acute 3	H315 H319 H317 H402
Noir de carbone	1333-86-4	1-5	--	--
Monomères acrylate d'éthyle	13048-33-4	<5	Skin Irrit. 2 Eye Irrit 2 Skin Sens 1	H315 H319 H317
Inhibiteur	15625-89-5	<5	Skin Irrit. 2 Eye Irrit 2 Skin Sens 1	H315 H319 H317
Mequinol	150-76-5	0.1-<3.0	Acute Oral Tox 4 Eye Irrit 2 Skin Sens 1 Repr. 2 Aquatic Acute 3	H302 H319 H317 H361 H402
Esters de glycérol, propoxylés, avec de l'acide acrylique	52408-84-1	<5	Eye Irrit 2 Skin Sens 1	H319 H317

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Texte intégral des énoncés H; voir la section 16

#### 4. PREMIERS SOINS

##### Description des mesures pour les premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	En cas de conditions graves ou persistantes, appeler un médecin ou des soins médicaux d'urgence.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes, Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste
<b>Contact avec la peau</b>	Laver à l'eau chaude et au savon, Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste, Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre, Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau

##### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

###### Toxicité aiguë

<b>Yeux</b>	Irritant pour les yeux
<b>Peau</b>	Irritant pour la peau
<b>Inhalation</b>	Peut causer une irritation des voies respiratoires
<b>Ingestion</b>	Aucun effet connu

###### Toxicité chronique

Un contact prolongé ou répété de la peau avec l'enduit non exposé peut provoquer une irritation et/ou une dermatite ainsi qu'une sensibilisation chez les sujets prédisposés, Repeated or prolonged exposure may cause adverse liver effects, Peut altérer la fertilité

**Symptômes principaux** Une exposition excessive peut provoquer:  
Prolonged contact may produce skin, eye and respiratory tract irritation.

**Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis**

**Protection des sauveteurs** Aucun équipement de protection particulier requis  
**Notes au médecin** Traiter en fonction des symptômes, Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** Eau pulvérisée, Mousse, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Poudre sèche  
**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucun en particulier

**Produits de combustion dangereux**

L'échauffement ou des conditions d'incendie libèrent du gaz toxique, Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants

**Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection

**Autres informations**

**Point d'éclair** 94 °C (closed cup)

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec la peau et les yeux, Utiliser un équipement de protection personnelle

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement, Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité, Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos  
**Méthodes de nettoyage** Absorber avec une matière absorbante inerte, Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés, Nettoyer la surface contaminée à fond

**Référence à d'autres sections**

Ne pas rejeter les déchets à l'égout  
Voir Section 13 pour plus d'informations

**7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle, Éviter le contact avec la peau et les yeux, S'assurer une ventilation adéquate, Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence

**Autres compléments d'information** Porter les EPI tel que décrit dans la Section 8

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

<b>Mesures techniques ou conditions de stockage</b>	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé, Conserver hors de la portée des enfants, Manipuler avec soin, Tenir au frais et à l'abri de la lumière du soleil
<b>Produits incompatibles</b>	Métaux alcalins, Agents oxydants forts, Peroxydes, Inert Gases, Agents réducteurs, Free radical initiators

**Types d'utilisation particuliers**

Imprimante à jet d'encre

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL
Noir de carbone	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup>
Mequinol	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	

**Contrôles de l'exposition**

**Mesures d'ordre technique** Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées

**Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle**

<b>Protection du visage/des yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux, S'il y a un risque d'éclaboussures, porter des Lunettes de sécurité
<b>Protection des mains</b>	Gants de protection
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Évitez le contact avec la peau, Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact répété ou prolongé de la peau
<b>Protection respiratoire</b>	Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect</b>	Opaque	<b>Odeur</b>	Acrylique légère
<b>État physique</b>	Liquide	<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Couleur</b>	Noir	<b>pH</b>	Aucun renseignement disponible

<b>Point d'éclair</b>	94 °C (closed cup)
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Point de ramollissement</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Négligeable (acrylate mixture)
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température de décomposition</b>	Non déterminé
<b>Viscosité</b>	Aucun renseignement disponible

**Propriétés explosives** Non explosif  
**Propriétés comburantes** Non applicable

**Autres informations**

Aucun

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

**Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**Possibilité de réactions dangereuses**

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement  
**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation peut se produire

**Conditions à éviter**

Agents oxydants forts, Températures extrêmes et lumière directe du soleil

**Matières incompatibles**

Métaux alcalins, Agents oxydants forts, Peroxydes, Inert Gases, Agents réducteurs, Free radical initiators

**Produits de décomposition dangereux**

Non défini, mais peut inclure des oxydes toxiques de carbone et d'azote, Acrylates

**11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

**Renseignements sur le produit**

Aucun renseignement sur la toxicité aiguë n'est disponible pour ce produit

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Monomères acrylate d'éthyle	4890 mg/kg ( Rat )	5 g/kg ( Rabbit )	
Monomères acrylate d'éthyle	4660 µL/kg ( Rat )	2540 µL/kg ( Rabbit )	
Noir de carbone	15400 mg/kg ( Rat )	3 g/kg ( Rabbit )	
Monomères acrylate d'éthyle	5 g/kg ( Rat )	3600 µL/kg ( Rabbit )	
Inhibiteur	5190 µL/kg ( Rat )	5000 mg/kg ( Rabbit )	
Mequinol	1600 mg/kg ( Rat )	2000 mg/kg ( Rabbit )	

**Toxicité chronique**

**Sensibilisation** Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes prédisposées.  
**Effets neurologiques** Aucun renseignement disponible  
**Effets sur les organes cibles** Foie

**Effets CMR**

**Effets mutagènes** Aucun renseignement disponible  
**Toxicité pour la reproduction** Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté  
 Risque possible d'altération de la fertilité  
**Cancérogénicité** Ce produit contient une ou plusieurs des substances qui sont classées par le CIRC comme potentiel cancérogène pour l'homme. Toutefois, dans des conditions normales d'utilisation il n'y a pas d'exposition humaine à ces substances.

Voir "autres informations" dans cette section

Nom chimique	CIRC	NTP
Noir de carbone	2B	

**Autres informations**

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé le noir de carbone comme « cancérogène possible pour l'homme ». La classification se base sur des études d'évaluation du noir de carbone pur sous forme libre. Dans le processus de fabrication de ce produit, la petite quantité de noir de carbone est en suspension dans un liquide et n'est pas exprimée comme « libre » du noir de carbone. Par conséquent, cette classification ne s'applique pas à ce produit.

**Autres effets toxiques**

**Risque d'aspiration**                      Aucun renseignement disponible  
**Autres effets néfastes**                    Irritation des voies respiratoires

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

**Toxicité**

**Toxicité aquatique aiguë**                      Toxique pour les organismes aquatiques  
**Toxicité sur le milieu aquatique - chronique** - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Noir de carbone				EC50 > 5600 mg/L 24 h
Mequinol		LC50= 84.3 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50= 28.5 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h		

**Persistence et dégradabilité**

Pas de données disponibles au niveau du produit

**Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles au niveau du produit

**Mobilité dans le sol**

Pas de données disponibles au niveau du produit

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	Log Poctanol/eau
Mequinol	1.3

**Autres effets néfastes**

Aucun renseignement disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthodes de traitement des déchets**

**Méthodes d'élimination**                      Sous sa forme commerciale, ce produit n'est pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux et des États (40 CFR 261)  
 Ne pas rejeter les déchets à l'égout  
 Ne doit pas être rejeté dans l'environnement  
 Disposer conformément à toutes les lois et réglementations environnementales locales et nationales applicables

**Déchets de résidus/produits inutilisés**      Recommandations d'utilisation trouvées dans la Section 7, lors de la manipulation de matériaux inutilisés ou non durcis  
Porter les EPI tel que décrit dans la Section 8

**Emballage contaminé**      Ne pas réutiliser des récipients vides, Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage

**État d'inventaire des déchets de la Californie**

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans l'état de Californie en tant que déchet dangereux.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Soumis à la réglementation comme indiqué ci-après  
Exceptions possibles

Réglementation	No ONU/ID	Nom officiel d'expédition	Classe de danger	Classe de danger subsidiaire	Groupe d'emballage	Exceptions
DOT	UN3082	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, no.o. (isobornyl acrylate)	9	-	III	49CFR173.155(b)(2)
TMD	UN3082	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, no.o. (isobornyl acrylate)	9	-	III	1.17 Quantité Limitée
ICAO/IATA	UN3082	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, no.o. (isobornyl acrylate)	9	-	III	Section 2.6 de marchandises dangereuses en quantités exceptées
IMDG/IMO	UN3082	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, no.o. (isobornyl acrylate)	9	-	III	Chapitre 3.4 - marchandises dangereuses emballées en quantités limitées Chapitre 3.5 - marchandises dangereuses en quantités exceptées

**Dispositions particulières**      Polluant marin

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**

**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

**Canada**

**Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.**

**Inventaires internationaux**

**TSCA**      Est conforme à (aux)

**Réglementations fédérales des**

**Etats-Unis**

**SARA 313**

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	No. CAS	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Monomères acrylate d'éthyle	48145-04-6	1.0



**Loi sur la qualité de l'eau**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

**Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont listés comme polluants atmosphériques dangereux (PAD) sous la section 112 du Clean Air Act:

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Données du HAPS	Produits chimiques à COV	Classe 1 Agents d'appauvrissement de l'ozone	Classe 2 Agents d'appauvrissement de l'ozone
Monomères acrylate d'éthyle	48145-04-6	1-10	Present			

**CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

**États-Unis - Réglementations des États**

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65:

Nom chimique	No. CAS	Prop. 65 de la Californie
Noir de carbone	1333-86-4	Carcinogen

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Ce produit est soumis à d'Etat américain droit àSAVOIR réglementation comme l'a noté ci-dessous.

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Monomères acrylate d'éthyle		X	X	X	
Noir de carbone	X	X	X	X	
Mequinol	X	X	X		

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**Date d'émission** 2016-08-30  
**Date de révision** 2019-02-26  
**Note de révision** sections de la FS mises à jour, 3

**Texte complet des mentions de danger H aux sections 2 et 3**

- H302 - Nocif en cas d'ingestion
- H312 - Nocif par contact cutané
- H315 - Provoque une irritation cutanée
- H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
- H335 - Peut irriter les voies respiratoires
- H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus
- H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
- H400 - Très toxiques pour les organismes aquatiques
- H401 - Toxique pour les organismes aquatiques
- H402 - Nocif pour les organismes aquatiques
- H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
- H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

**Avis de non-responsabilité**

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel

**produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.  
fin**